



## Changement de statut pour étudiant étranger en contrat pro

Par **laky9090**, le **18/08/2016** à **17:22**

Bonjour à tous!

Je suis un étudiant étranger hors union européenne, 26 ans, et je dois démarrer mon contrat de professionnalisation (formation en bac+4 et bac+5 en informatique) en début octobre, mais il faut d'abord que je fasse un changement de statut et ensuite l'inscription au pôle emploi.

Mon souci est le suivant:

Mon titre de séjour s'expire le 4 septembre, alors que je n'ai toujours pas signé mon contrat. Cependant j'ai une promesse d'embauche par e-mail mentionnant la description du poste occupé (pas de mention sur le salaire et la date de commencement). La promesse d'embauche a également été faite par téléphone. Et depuis un moment je n'ai pas eu de retour de la part de l'entreprise, alors qu'à ma connaissance une promesse d'embauche ne mentionnant pas le salaire et la date de commencement n'a pas de valeur juridique.

Mes questions:

- 1- L'entreprise peut-elle changer d'avis après ce type de promesse d'embauche que j'ai eu ?
- 2- Quelle est ma chance d'obtenir ce changement de statut ?
- 3- Faudra-t-il attendre la réponse du changement de statut pour pouvoir commencer à travailler ? Le récépissé ne permet pas de commencer en entreprise en attendant ?

D'avance merci pour votre aide précieuse.